

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SILLY

Recrutement d'un éco-passeur (H/F) à temps plein pour le service environnement

1. Conditions d'admissibilité :

- Etre belge ou citoyen(ne) de la communauté européenne ;
- Age minimum : 21 ans ;
- Etre de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- Posséder les aptitudes requises pour exercer la fonction ;
- Etre titulaire du permis de conduire de catégorie B ;
- Etre de préférence titulaire du passeport APE ;

2. Diplôme(s) et titre(s) requis :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (diplôme de bachelier) ;

3. Missions principales :

Missions énergie :

- Mission générale d'information au citoyen sur les matières de l'Alliance Emploi-Environnement : informations relatives à l'Ecopack, aux primes et incitants pour les particuliers, à la PEB, à la salubrité des logements, sur les énergies renouvelables, sur la prime Quali watt, etc.
- Aide à l'utilisation du comparateur de la cwape pour comparer les prix de fourniture de gaz et électricité.
- Mise en place d'une comptabilité énergétique des bâtiments communaux ainsi que l'établissement de la liste des investissements prioritaires dans ces bâtiments.
- La mission PEB : contrôle du respect des normes en matière de performance énergétique des permis d'urbanisme et plus généralement des dispositions du CWATUPE ayant trait à la performance énergétique des bâtiments.
- La formation à la certification des bâtiments publics et la certification des bâtiments communaux.
- La réalisation des demandes de subsides UREBA.
- La rédaction de clauses techniques pour les cahiers des charges en lien avec les économies d'énergie.
- L'organisation de séances/ campagne de sensibilisation.
- Le suivi de la politique énergétique dite Convention des Maires.

Missions logement :

Tenue d'inventaires permanents :

- Des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public.
- Des terrains à bâtir.
- Des logements inoccupés en vue de favoriser leur prise en gestion ou en location.
- Des possibilités de relogement d'urgence, en concertation avec le CPAS.

Le programme communal d'actions en matière de logement :

- L'appui à l'organisation de la concertation entre les représentants de la commune, du CPAS, de toute société de logement de service public qui dessert la commune et de tout organisme qui participe à la politique locale du placement.
- L'appui dans le suivi du programme bisannuel d'actions en matière de logement.
- La gestion des demandes de permis de location ;
- Travail en synergie avec les services techniques communaux ainsi qu'avec les services spécifiques du CPAS et ce pour les deux communes.

4. Qualités particulières requises :

- Capacité de travailler en équipe et de manière autonome ;
- Capacité de dialogue et de communication;
- Précision et rigueur;
- Avoir le sens de l'organisation.
- Faire preuve de proactivité, de dynamisme, d'esprit d'équipe et de polyvalence.
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles, et être doté d'un esprit d'analyse et de synthèse.
- La connaissance des logiciels de bureautique est indispensable (word, excel,...)
- Une formation complémentaire dans le domaine de l'énergie constitue un sérieux atout ;
- Bonne présentation
- La connaissance du néerlandais est un atout (néerlandais élémentaire).

5. Notre offre :

- L'engagement se fera le plus rapidement possible.
- Contrat de travail lié à la durée du projet.
- Contrat de travail à temps plein.
- Horaire de travail : 38h00 par semaine (horaire de jour) à répartir entre la Commune de Silly (2/5) et la Ville d'Enghien (3/5).
- Echelle barémique D9
- Traitement annuel brut (à l'index actuel) : minimum 33.936,84€ – maximum 49.459,95€

6. Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être constitué :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un curriculum vitae ;
- Un extrait de casier judiciaire récent (moins de 3 mois) ;
- Une copie du(es) diplôme(s) et/ou attestations ;
- Une copie du permis de conduire ;
- Le passeport APE.

Les actes de candidature doivent être envoyés à Monsieur Davy Ars, service du personnel, Place Communale, 18 à 7830 Silly ou à l'adresse mail suivante davy.ars@publilink.be pour le 27 novembre 2017 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi).

Les candidatures qui ne seront pas complètes (point 7) à la date de clôture de celles-ci, ne pourront être retenues et aucune suite ne sera réservée au dossier de candidature.

Les épreuves de recrutement seront organisées au début décembre 2017.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Davy Ars au 068/25.05.03